

BERGER

Dans nos sociétés binaires et manichéennes, on aime les choix trop simples : l'ours ou le berger, le loup ou l'agneau. On n'a pas oublié la fable de notre enfance et la parfaite mauvaise foi du loup, qui tente de justifier son forfait en accusant l'agneau de troubler son breuvage.

Pour dire aujourd'hui que la raison du plus fort est malheureusement toujours la meilleure, La Fontaine choisirait-il les mêmes personnages ? Vu de la ville, il paraît évident que l'Homme reproche à l'ours ou au loup de troubler sa quiétude pour se donner bonne conscience. La brucellose, les orages et les chiens divaguant par manque de surveillance de leurs propriétaires font dix fois plus de dégâts. Mais l'homme joue les victimes des prédateurs. C'est pour mieux dissimuler son rôle de super-prédateur, menaçant les autres espèces par la conquête et l'aménagement à outrance de la montagne.

Mais pour comprendre le mouvement d'opposition aux réintroductions d'ours

slovènes dans les Pyrénées, il faut renverser la perspective (lire page 74). C'est un mouvement de fond du monde rural qui s'est manifesté, notamment le 13 mai à Bagnères-de-Bigorre. Ces montagnards aimeraient d'abord qu'on arrête le mépris et qu'on les entende ⁽¹⁾ avant de les traiter « d'imbéciles », comme l'a osé une ministre parisienne, avec toute l'arrogance dont peut faire preuve l'administration. Dans la fable qu'ils vivent tous les jours, c'est le berger qui joue le rôle de l'agneau et les pouvoirs publics celui du loup.

On reproche aux éleveurs leur obscurantisme, mais on se garde d'essayer de comprendre leur condition de vie actuelle. Beaucoup de villages de montagne perdent leurs derniers exploitants. Le démantèlement de la politique agricole commune laisse les paysans face à une absence totale de perspective. Les Droits à paiement unique imposé par l'Union européenne pousse à la normalisation et au productivisme en avantageant les exploitations de grande taille. On laisse arriver les OGM et augmenter la consommation de produits phytosanitaires et, dans le même temps, on réintroduit l'ours pour faire venir les touristes tout en faisant plaisir aux écolos.

Sans réintroduction, il n'y aura plus d'ours dans les Pyrénées à courte échéance. Mais sans prise en compte de leurs difficultés quotidiennes, il n'y aura plus de paysans non plus. Ils ne peuvent assumer seuls notre choix collectif de préserver la biodiversité. Il est urgent de ne plus défendre l'ours contre le berger ou le berger contre l'ours. En revanche, les bergers peuvent tirer partie des grands prédateurs ⁽²⁾, si on veut bien correctement les y aider. La sauvegarde de l'ours et le retour du loup justifient plus que jamais leur rôle auprès des bêtes et au cœur de nos montagnes vivantes.

PHILIPPE DESCAMPS

L'AVENIR DE L'OURS...

TANT QUE TU ES À L'ÉCOLE
ON NE VA PAS T'EXPULSER !



⁽¹⁾ Lire le texte poignant et le point de vue d'une éleveuse de chèvres : <http://www.nonala-reintroduction.com/>

⁽²⁾ Deux auteurs se sont vraiment donné les moyens de comprendre les différentes dimensions de la question : Farid Benahmmou, *Vivre avec l'ours*, éditions Hesse, 2005, et Julie Delfour, *Vivre avec le loup*, même éditeur, 2004.

L'ours RÉVÉLATEUR DES MAU

Animal
entièrement
protégé depuis
1972, l'ours est
toujours menacé
de disparition
dans les
Pyrénées.

Photographié ici
dans le parc
animalier des
Angles, il
contribue
beaucoup à
l'identité du
massif.

Ci-dessous :
trace d'un ours
sauvage dans
le Béarn.

PHOTO ÉRIC DELAPERRIÈRE



PHOTO FIEP

UX DE NOS MONTAGNES



Vues de loin, les manifestations des anti-ours ne peuvent être que l'expression d'archaïsmes et de courtes vues. Ces plantigrades vont définitivement disparaître si on ne fait rien alors qu'ils contribuent à l'identité du massif. Vue des Pyrénées, la crise déclenchée par les dernières réintroductions révèle bien davantage l'état de nos montagnes, l'évolution du pastoralisme et la crise de l'élevage. Elle témoigne aussi d'un problème de méthode.

À OLORON-SAINTE-MARIE : LAURENT FERRIÈRE.

Lou Mossur » (le Môssieur!), « eth courailhat » (le vagabond), « lou pedescaous » (le va-nu-pieds), « l'autre », celui que l'on ne nomme pas est bien là. Ces derniers mois, l'ours alimente les conversations dans les estives du Béarn, dans les bistrotts du pays Toy en Bigorre, comme sur tout le massif. Ses faits et gestes sont commentés à chaque nouvelle attaque de brebis ou apparition « suspecte » aux portes de Toulouse. En 2004, l'ours aurait contribué à la mort de 200 brebis (sur 573 000 ovins) et détruit une cinquantaine de ruches, sans compter le stress et les pathologies qui en découlent.

Les dernières réintroductions ont fait l'effet d'une tornade venue de Paris, soufflant sur des braises qui couvaient depuis longtemps, en particulier dans les Pyrénées centrales (Ariège, Bigorre, etc.). Parmi les nombreux textes diffusés en pleine crise figure celui d'une chevière, installée en Ariège. Dans un argumentaire précis et documenté de 27 pages, Violaine Berot fait le constat d'une agriculture en désarroi, d'un monde paysan en déroute : « Tous les ans, il y a un peu moins d'agriculteurs en France. Tous les ans, le même phénomène s'amplifie : les gros grossissent un peu plus et les petits disparaissent. Vivre de l'agriculture aujourd'hui, c'est le plus souvent accepter de travailler en agriculture intensive. (...) Et aux petits paysans pyrénéens, on impose l'ours, comme pour mieux les aider à disparaître d'un paysage agricole qui ne veut plus d'eux. (...) Il est déjà question de « bergers-fonctionnaires » qui feront les 3 x 8 en estives ! Autrement dit qui garderont des troupeaux de la République, lesquels troupeaux seront chargés de maintenir propre la montagne des randonneurs et de servir de casse-croûte à l'ours et au loup... » Violaine Berot puise une partie de

PHOTO SRDIJAN ZIVNOLVIC/BOBO



PHOTO SRDIJAN ZIVNOLVIC/BOBO



Quatre ours slovènes ont été réintroduits ce printemps. À gauche, capture de Palouma en Slovénie. Au centre, lâcher de Hvala, près d'Arbas (Haute-Garonne). À droite, Franska, suspectée de plusieurs attaques de moutons dans les Pyrénées atlantiques.

son argumentaire dans les textes officiels comme le récent « Plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées », publié par le ministère de l'Écologie.

Pour certains interlocuteurs favorables à un véritable engagement d'avenir pour le berger et pour l'ours, à l'image de Gérard Caussimont, responsable du FIEP (Fonds d'intervention éco-pastoral Groupe Ours Pyrénées), l'animal est le bouc émissaire : « Il masque le vrai problème de l'agriculture en montagne. Trop facilement résumé à un simple refus frontal de la présence des animaux dans les Pyrénées, le débat trouve ses racines dans la crise agricole qui pourrait s'aggraver avec la prochaine politique agricole commune de l'Europe et le sort des aides en montagne. On connaît la diminution angoissante du nombre de paysans dans nos montagnes, à la différence notoire des Pyrénées atlantiques. »

Sous l'emprise du modèle productiviste de la politique agricole commune et avec la disparition des prédateurs, la majorité des troupeaux pyrénéens sont laissés en liberté expliquent quatre spécialistes de l'ours dans un ouvrage récent,

PHOTO MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE



PHOTO MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE



PHOTO MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE



PHOTO MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE



L'ours des Pyrénées, les 4 vérités : « Nombre d'éleveurs considèrent qu'on leur impose de changer leurs méthodes de travail, en particulier d'embaucher des bergers. Ils ne l'admettent pas, d'autant que c'est en raison du retour de prédateurs qu'ils n'ont pas demandé et refusent. » Près de 70 % des troupeaux ne sont plus gardés dans les estives, sur le massif pyrénéen. Les éleveurs ne montent qu'une fois par semaine pour soigner les bêtes malades et blessées. Même si les réintroductions de l'ours sont bloquées, qu'en sera-t-il avec le retour naturel et inéluctable du loup ?

Identité

Rejeté, honni en apparence, l'ours fait pourtant partie de l'identité culturelle des Pyrénées. En vallée d'Ossau (Pyrénées atlantiques), les écrits et les chansons se souviennent de l'ours Dominique dont la corpulence a défrayé la chronique, vers les années 1840. Il est présent dans les fêtes comme à Prats-de-Mollo (66), les mythes, les contes et légendes... La toponymie de nombreux villages, lieux-dits, fait référence à l'animal : le Pas de l'ours, la Tute de l'ours...

En randonnant dans les Pyrénées, en parcourant le tracé du GR 10 ou en affrontant la HRP, la même réflexion revient : « Et l'ours ? » Difficile de ne pas y penser en croisant les troupeaux de brebis, en dormant à quelques pas de l'endroit où

un de ces « fauves » a été signalé...

Au début des années 80, Jean-Jacques Camarra, coordinateur du réseau « Ours brun » au sein de l'Office national de la Chasse et de la faune sauvage et un des meilleurs spécialistes mondiaux du plantigrade, avait souhaité donner des noms aux ours plutôt que des numéros. C'était une manière de les faire accepter. Papillon faisait ainsi référence au bagnard de Cayenne, Chocolat et Cannelle furent inspirés par la couleur de leur pelage. L'ourson né dans le Béarn en 1995 a été baptisé Pyrène par les enfants des écoles...

Les premiers ours ont été relâchés dans les Pyrénées il y a dix ans. Deux femelles d'origine slovène, Ziva et Melba, ont marqué les premiers pas du plan de sauvegarde de l'ours dans les Pyrénées. Un gros mâle de 230 kg, Pyros, les a rejoints dès 1997. Bien que tuée par un chasseur en 1997, Melba a eu le temps de donner naissance à deux oursons, Boutxy et Caramelle. Ziva, quant à elle, a permis l'arrivée de deux autres ours, Kouky et Néré. Avec les arrivées au printemps dernier des trois femelles et d'un mâle, Palouma, Franska, Hvala et Balou, le massif pyrénéen compterait une vingtaine d'ours (ils étaient 150 au début du XX^e siècle et 70 en 1954). Sans ces réintroductions, l'ours aurait disparu à courte

échéance des Pyrénées françaises. La population autochtone ne comptait plus que 6 membres, dont la seule femelle Cannelle qui a été abattue par un chasseur en novembre 2004 (le procès est toujours attendu). Il faut poursuivre le programme si on souhaite qu'il réussisse, comme ce fut le cas dans d'autres pays européens comme l'Italie ou la Slovaquie.

Mais ces renforcements, voulus ou imposés selon la lecture qu'on en fait, ont indéniablement contribué à creuser un fossé encore plus profond entre les environnementalistes les plus radicaux et une partie des bergers pyrénéens. C'est la loi et la démesure des extrêmes. Certains amoureux des ours rêvent d'une montagne sans bergers ou invitent au boycott des produits des bergers opposés à la réintroduction d'ours, et les autres proposent l'éradication pure et simple des plantigrades du massif... quand ils n'envoient pas des menaces de mort aux élus.

La crise en vient à toucher le Béarn et, à moindre mesure, le Pays Basque, alors que ces régions ont un autre rapport à l'ours et à un système agropastoral différent. Les éleveurs des Pyrénées atlantiques maintiennent un pastoralisme laitier avec la fabrication des fromages pendant l'été. Le berger est présent dans sa cabane avec le parcage nocturne du troupeau. D'ailleurs, 25% des bergers ont moins de 35 ans dans ces régions, et un sur dix est une bergère.

Le sujet est tabou et chacun évite de l'évoquer en préférant parier sur l'avenir de l'IPHB (Institution patrimoniale du Haut-Béarn), qui fut conçue pour pacifier la région en menant de paire le renforcement de l'ours et de l'élevage tout en responsabilisant les élus locaux. Cible de toutes les attaques des « pro-ours », l'Institution doit aujourd'hui se défendre et justifier son bilan en faveur du plantigrade qui tarde à prendre corps. Le ministère de l'Écologie réclame aussi des comptes à la structure de Oloron-Sainte-Marie.

En réponse, le directeur, Didier Hervé, rappelle les actions de sa structure en faveur de la faune sauvage. « *Nous rassemblons autour d'une même table tous les acteurs du tourisme, les accompagnateurs en montagne des Pyrénées atlantiques, les agriculteurs, les chasseurs. Tous les projets sont discutés dans notre Conseil de gestion patrimonial. Notre rôle est de créer du lien.* »



Didier Hervé rappelle aussi que l'IPHB a décidé le renforcement de l'animal dans le Béarn après un voyage d'études organisé à la fin de l'année 1996 en Slovénie, Croatie et Autriche. En décembre 2004, l'Institution propose l'accueil de deux ours en Béarn. Elle souhaite malgré tout avoir d'abord l'aval de plusieurs décideurs locaux de Soule, de Bigorre, et d'Aragon... Un délai de réflexion est souhaité jusqu'au 14 mars pour que le Comité de massif puisse se positionner : « *Nous voulions que la décision se prenne ensemble* » explique Didier Hervé. Mais sans attendre l'issue du processus local, le ministre de l'Écologie de l'époque, Serge Lepeltier, annonce le 13 janvier sa décision de faire venir cinq femelles dont deux en Béarn. « *C'est le ministre qui décide tout seul, sans attendre de notre avis. Le 15 janvier 2005, les membres de l'IPHB ont décidé collectivement d'arrêter le projet soumis à l'approbation du territoire. Nous étions prêts à dire « Oui » à de nouveaux ours, mais en passant par l'initiative locale.* »

Diktat de Paris

Le calendrier imposé par Paris a nourri une opposition ferme dans ces vallées, d'autant plus que l'institution n'a pas pu jouer son rôle. Beaucoup le lui reprochent, et notamment Alain Reynes, directeur de l'association Pays de l'ours-Adet (Association pour le Développement durable en Pyrénées centrales) basée en Haute-Garonne. Dans l'ouvrage cité plus haut, il estime que cette structure utilise

depuis dix ans la présence de l'ours pour la négocier contre des subventions : « *Puisque la collectivité nationale souhaite la conservation de l'animal, elle doit compenser financièrement cette contrainte qu'elle impose. Cette stratégie a plutôt bien fonctionné : il est clair qu'une bonne partie des 10 millions d'euros accordés au Haut-Béarn en dix ans est directement liée à son existence.* »

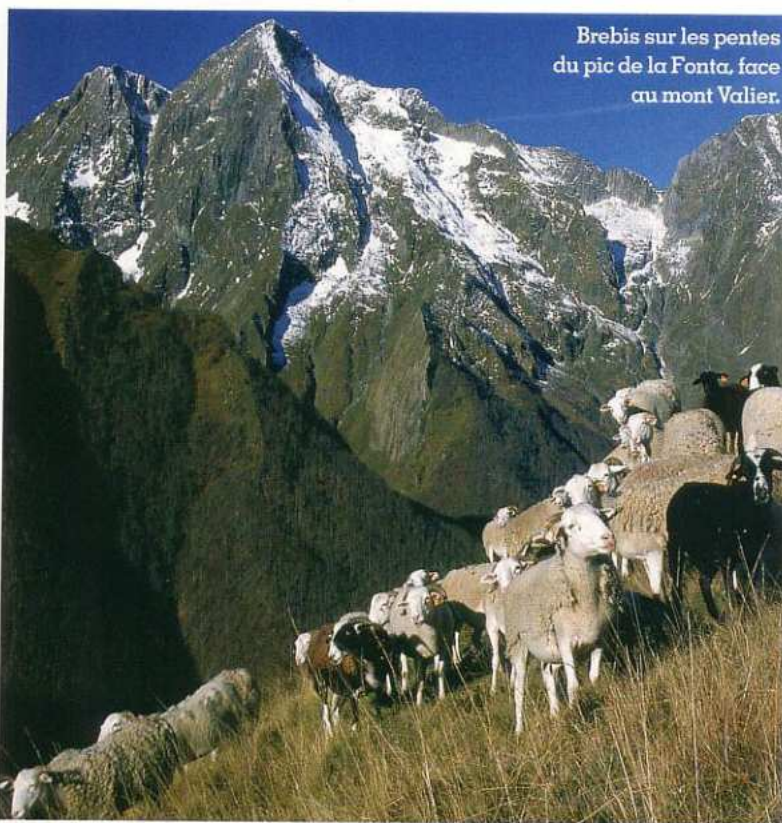
La réponse du président de l'IPHB, Jean Lassalle, ne s'est pas fait attendre. Dès le début du mois de juillet, il a déposé à l'Assemblée nationale une proposition de résolution « *tendant à la création d'une commission d'enquête visant à faire toute la lumière sur la chaîne de décisions ayant abouti à la réintroduction en 2006 de quatre ours dans les Pyrénées et à évaluer le coût et l'efficacité des dispositifs engagés par les pouvoirs publics et les associations de protection de la nature en faveur de l'ours depuis quarante ans.* »

Didier Hervé réfute ces accusations en appelant les mesures de cohabitation entre les bergers et les ours : indemnisation des dégâts, prévention des attaques (clôtures et systèmes d'effarouchement lumineux), les héliportages du matériel avec le FIEP (Fonds d'intervention écopastoral), l'utilisation de mulets pour apporter le matériel et les vivres aux bergers : « *Nous procédons également à des apports de nourriture comme des pommes, des châtaignes...* » La plupart des bergers ont pris un chien patou. L'IPHB intervient également sur l'aménagement

La mort de Cannelle en 2004 a suscité une grande émotion (ici, à Oloron-Sainte-Marie). Aujourd'hui, ce sont les éleveurs qui mobilisent.



PHOTO LAURENT FERRIERE



Brebis sur les pentes du pic de la Fonta, face au mont Valier.

PHOTO ERIC DELAFERRIERE

POUR MIEUX CONNAÎTRE L'OURS ET LES BERGERS

La plupart des forums sur l'ours sont des défouloirs sans grand intérêt. En revanche, plusieurs sites permettent de mieux connaître cet animal et le programme de renforcement dans les Pyrénées...

► **ADET-PAYS DE L'OURS :**

<http://www.paysdelours.com>

LA LIGUE ROC : <http://www.roc.asso.fr>

► **FIEP (Fonds d'intervention éco-pastoral) :**

<http://www.fiep-ours.com/>

► **PROGRAMME « OURS DES PYRÉNÉES »**

DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

<http://www.ours.ecologie.fr>

► **LE RÉSEAU FERUS :**

<http://www.ours-loup-lynx.info>

► **LE SITE OFFICIEL DE L'INSTITUTION PATRIMONIALE DU HAUT-BÉARN**

<http://www.iphb.fr/>

(à ne pas confondre avec [iphb.org](http://www.iphb.org))

Chaque soir, les localisations des ours dans les Pyrénées sont indiquées sur le serveur vocal de l'équipe technique ours. Tél. 05 62 00 81 10.

« L'ours, les 4 vérités » aux éditions Privat, sous la direction de Philippe

Terrance, 160 p. 21 €. Cet ouvrage a été écrit par quatre grands connaisseurs de l'ours et des Pyrénées (Alain Reynes, Jean-Jacques Camarra, Sophie Bobbé et Farid Benhamou) pour mieux cerner la personnalité de "l'autre", et corriger de nombreuses inexactitudes sur ce plantigrade qui donne la fièvre aux vallées pyrénéennes. Un portrait par touches successives, à travers le regard de quatre auteurs passionnés, lève une partie du voile sur cet autre qui nous est si proche.



PHOTO FIEP

a démolit toute l'acceptation de l'ours ».

D'autres structures croient encore plus fermement aux intérêts communs des bergers et des amis des ours. C'est le cas d'Alain Reynes qui travaille depuis une quinzaine d'années sur le développement local. Son association, l'Adet, communique, diffuse, soutient toutes les actions en faveur de l'animal. Elle a notamment permis la signature d'une charte de qualité avec une cinquantaine d'accompagnateurs en montagne des Pyrénées. Ces professionnels participent à des actions de formation sur la grande faune des Pyrénées, les traces d'animaux... L'Adet croit beaucoup à la valorisation des produits développés en montagne et dans la charte des activités de découverte de la nature au Pays de l'Ours, qui regroupe non seulement les

Pour protéger les troupeaux, l'IPHB pose des clôtures en vallée d'Aspe (à gauche).

La marque de l'ours comme outil de commercialisation des fromages Pé Descaous (en bas).

des pistes pastorales réglementées (environ une quarantaine) pour le monde forestier et les bergers. « Comme pour le gypaète, nous veillons aussi à des zones de tranquillité pour l'ours, explique-t-il. Nous avons permis l'amélioration du milieu avec la plantation de plusieurs milliers d'arbres. »

Dans le même état d'esprit que le FIEP, l'IPHB participe également au recensement des cabanes des bergers et à leur rénovation. Souvent ouvertes aux randon-

neurs, en dehors de la période d'activité pastorale, ces 60 cabanes sont une réussite à tout point de vue avec la création de sanitaires, l'arrivée de panneaux solaires, la création de captages d'eau... L'IPHB reste encore une structure de dialogue avec les bergers béarnais.

Parmi eux, Joseph Parrois, berger en Ossau, rappelle que lui et d'autres de ses amis éleveurs « avaient travaillé pour la cohabitation entre l'ours et le berger. En deux ans, l'action du ministère de l'Écologie

accompagnateurs en montagne mais également des auberges, des producteurs du terroir, des artisans d'art et même celle du brotard (élevage bovin).

Alain Reynes estime qu'à défaut d'être un ami « *l'ours est donc objectivement un allié des éleveurs, a fortiori des bergers : il justifie leur poste, contribue à leur financement et améliore leurs conditions de travail. Nombre de bergers partagent cette analyse mais ne peuvent l'exprimer publiquement, par crainte de la réaction des éleveurs qui les emploient* ». L'Adet présente le bilan des aides pastorales financées dans les Pyrénées centrales entre 2000 et 2005, dans le cadre du programme Ours : 80 postes de berger en moyenne par an (106 en 2004), 118 chiens de protection, 97 estives avec intervention des bergers itinérants (35 en 2004)...

Pour un pastoralisme vivant

Pour le FIEP, le naturaliste Gérard Caussimont veut croire en un pastoralisme vivant, même s'il déplore les exactions et les menaces des anti-ours à son encontre. Faune sauvage et pastoralisme peuvent parfaitement cohabiter selon lui si les professionnels vivant de la montagne n'ont pas à pâtir de la présence de l'animal : « *L'ours n'est que la pointe visible de l'iceberg. Pour éviter le départ des paysans, on doit essayer de se retrouver pour des réponses d'avenir. Il faut arrêter de prendre l'ours en otage mais arriver à redynamiser l'élevage en montagne.* » Agissant dans le domaine de la protection de la nature, pour l'ours certes, mais aussi pour le gypaète, le tétras, etc., le FIEP ne peut dissocier l'Homme et l'environnement. « *Nous avons permis les aides aux bergers et pas seulement les compensations pour les animaux morts. Il fallait aussi prendre en compte une indemnité de dérangement des troupeaux. Nous travaillons aussi sur les hélicoptages gratuits de matériel pastoral, les réseaux de radio-téléphones, etc.* »

L'une de ses plus belles réussites en terme de communication, mais surtout de valorisation des productions laitières, est sans aucun doute, le programme Pé Descaous (le « va-nu-pieds »), initié en 1994 avec l'association des Bergers du Haut-Béarn et le soutien du WWF France. L'objectif était de produire un fromage fermier traditionnel en estives, et de le

commercialiser en utilisant l'image de l'ours, matérialisée par une empreinte de patte d'ours sur la croûte comme un symbole du terroir. Si, au départ, une trentaine de bergers ont participé à ce programme, près d'une dizaine d'entre eux a décidé de le quitter sur fond de « crise ursine » dont Julien Lassalle, berger et frère du député aspois. Cette valorisation de l'ours et des bergers par l'économie participe du même combat que celui de l'Adet dans les Pyrénées centrales avec d'autres productions. La même réflexion est également menée par les apiculteurs dont on parle souvent moins quand il est question de l'ours.

La réponse à la cohabitation entre l'Homme et l'ours se trouve sans doute bien là, car c'est en permettant le maintien d'une agriculture de montagne vivante que bergers et éleveurs vont continuer à venir garder leurs troupeaux dans les estives. Le message doit aussi être compris par les défenseurs des animaux.

Même la ligue Roc (Rassemblement des opposants à la chasse) présidée par Hubert Reeves, association dont la crédibilité en faveur de la faune sauvage a souvent été démontrée, reste prudente sur le renforcement de la population d'ours : « *Il importe de rendre viable l'existence de l'ours dans les Pyrénées,* expliquait-elle en avril dernier. *Notre ligue ROC estime que la politique de soutien au pastoralisme est une exigence indépendante de l'ours. De vrais moyens doivent être mis en place pour un pastoralisme respectueux des hommes et du milieu naturel. (...) Tout le monde connaît les problèmes qu'affronte le monde pastoral bien au-delà de celui que peut poser le renforcement de la population ursine. La considération pour les habitants des montagnes n'élimine pas notre détermination en faveur de la biodiversité et notre condamnation de la violence. Tout le monde a bien conscience que l'espèce humaine ne peut exister seule. Nul ne peut rester passif devant l'érosion de la biodiversité ; chacun là où il vit est concerné. Aux Pyrénéens – et non seulement à l'État – doit revenir l'honneur de la participation volontaire et active à la nécessaire restauration des populations d'espèces en déclin.* »

Tout est dit, mais reste encore à faire. Si certains pestent contre la frilosité du

L'OURS, LE PATOU ET LE RANDONNEUR



PHOTO: LAURENT TERRIERE

Les randonneurs des Pyrénées sont souvent partagés entre fascination et crainte pour l'ours. Ils aimeraient en voir et redoutent cette rencontre. Heureusement, pour l'homme comme pour l'animal, une telle rencontre est très improbable. Nous ne sommes pas au Canada, le dernier accident mortel remonte au milieu du XIX^e siècle, et les der-

niers incidents aux années 1950. Dans les rares rencontres signalées ces dernières années, l'ours s'est enfui dans 4 cas sur 5. Dans les autres cas, il s'est montré indifférent et dans un seul cas prouvé, il aurait chargé. En cas de rencontre, il est recommandé de garder le plus grand calme, de ne pas crier et de ne pas faire de mouvements brusques. Il faut lui parler doucement pour qu'il vous identifie et lui laisser de la place pour fuir ou faire demi-tour. L'agressivité est liée généralement à une blessure, la présence d'oursons ou d'un chien.

En été, en passant près des estives, les randonneurs auront plus de chances de rencontrer le patou, le fameux chien de berger blanc des Pyrénées, qui restera comme le héros de « Belle et Sébastien ». Attention, ce molosse est le protecteur du troupeau. Il n'admet pas d'intrusions. Éduqué pour la dissuasion, il s'interpose entre l'intrus et le troupeau en aboyant, il veut signaler sa présence. Si un randonneur n'en tient pas compte, il risque l'affrontement.

Pour respecter le travail du berger et le troupeau, mieux vaut éviter d'approcher ce chien en faisant un détour de quelques dizaines de mètres. Si vous deviez l'avoir malgré tout près de vous, soyez aussi calme que possible, ne criez pas, ne prenez ni pierre ni bâton. Laissez le patou vous flairer et vous identifier. Des panneaux informent souvent de la présence de ces chiens.

gouvernement, les « opposants » ont besoin de temps, d'écoute et de moyen pour faire face au quotidien. Pour Jean-Jacques Camarra, « *l'animal est utilisé par les uns et les autres pour faire valoir leurs intérêts. (...) Quand les ours vivent leur vie dans certains coins reculés, ils ne font pas parler d'eux. (...) Les responsabilités de l'Homme et de l'Ours sont partagées sur les territoires des Pyrénées.* »

L'ours et le berger sont invités (certains diront « condamnés ») à poursuivre leur cohabitation. Le contenu du « Pacs » reste difficile à négocier. Le randonneur, quant à lui, ne fait que passer. Mais il aura sans doute la volonté de comprendre « *l'animal fauve qui, par ses côtés, ressemble à l'homme* » comme le résume Gérard Caussimont. Il est difficile de dissocier le sort de l'un et de celui de l'autre sans impulser une réflexion plus approfondie sur l'évolution de l'agriculture en montagne. Le jour où le berger vivra sereinement de son métier en étant assuré que son troupeau soit préservé des attaques de l'ours, il pourra redevenir son ami. ▲